

Le nouveau pays vaudois

Jacques Nicolet :
**«Je me battraï toujours pour
défendre notre liberté»**



*Entretien avec le nouveau président
du Grand Conseil vaudois*

Pages 2-3



**L'art de se dégrader en
voulant plaire**

*Les discussions sur l'implantation de l'islam
en Suisse ont ceci d'intéressant qu'elles font
ressortir une contradiction profonde dans la
vision du monde chez les gens de gauche.*

Page 5

LA VIE DU PARTI

**L'UDC Vaud de sortie
dans le Val-de-Travers**

Page 7



Jacques Nicolet, un homme de tempérament

Né en 1965, agriculteur et syndic de Lignerolle, Jacques Nicolet est entré au Conseil communal de son petit village du nord-vaudois à l'âge de 20 ans, à la Municipalité à 28 ans et au Grand Conseil vaudois en 2008. Père de quatre enfants et grand-père de trois petites filles, le nouveau président du Grand Conseil est un homme direct, engagé et très actif dans la défense professionnelle et dans l'agriculture.

Le Nouveau Pays vaudois. Pourquoi êtes-vous attaché à la politique ?

Jacques Nicolet. Je suis quelqu'un qui apprécie les défis. J'ai horreur de la figuration et je me suis engagé pour mon village dès l'âge de 20 ans. L'UDC correspond à ma sensibilité. Jean-Pierre Gaudard, aujourd'hui décédé, était un ami. Lors de sa démission du Grand Conseil, j'étais premier des viennent-ensuite. J'apporte dans ma fonction une expérience et la volonté d'être utile pour ma région.

Vous êtes à la tête d'une exploitation agricole. Quel genre de patron êtes-vous, dictateur ou sympa ?

Exigeant et rigide. J'ai horreur de l'amateurisme. Je sais aussi être reconnaissant quand les collaborateurs le méritent et qu'ils s'impliquent dans la bonne marche de l'entreprise.

Avec les années l'ambition s'affine ?

J'ai la chance de faire ce que j'aime avec passion et conviction.

Un entretien avec
Dany Schaer

Je me battrais toujours pour défendre notre liberté.



Le président sortant Laurent Wehrli cède sa place à Jacques Nicolet.

tion. Agrandir l'exploitation et partager ce challenge avec mon fils Jonathan est un projet ambitieux. En politique, j'ai la même ambition. Faire avancer les choses et développer mes capacités de persuasion tout en restant à l'écoute des autres. J'ai pu faire interrompre les négociations sur l'accord alimentaire de libre-échange et maintenant il faudra défendre l'initiative en faveur de la sécurité alimentaire à Berne. C'était une bataille difficile mais passionnante. Il fallait trouver des synergies, tenir compte des avis contraires tout en cherchant des alliances.

Qu'est ce qui peut mettre le président du Grand Conseil hors de ses gonds ?

L'irrespect, le mensonge, la méchanceté gratuite et la trahison. J'admets la critique constructive mais je déteste la polémique. Souvent je m'inspire de ce que disait mon papa: «Laisse bon nez ! Laisse mûrir les choses ». Mais je n'oublie pas que je suis un Scorpion, j'ai une terrible carapace...

Vous êtes attaché à la notion

de liberté, est-ce essentiel pour vivre heureux ?

Liberté d'entreprendre, liberté de parole, être en accord avec ce que l'on fait et ce que l'on dit. Un agriculteur bénéficie de beaucoup de liberté même si aujourd'hui nous sommes liés aux prestations financières et à des contraintes de plus en plus strictes. Mais il est encore possible de se diversifier et de garder un esprit indépendant. Je me battrais toujours pour défendre notre liberté.

Quelle est la personnalité politique qui vous a marqué ?

Jean-Claude Mermoud sans hésitation. Nous étions tous les deux chauffeurs de camion dans l'armée. Les deux seuls de la compagnie. J'admirais son calme, son sens des responsabilités et sa capacité d'analyse. C'est un conseiller d'Etat qui m'a impressionné. Il était un excellent « généraliste » et connaissait tous les dossiers. Il tentait d'apporter des solutions dans le respect de tout le monde. Un grand homme.

au perchoir



photo : Dany Schaefer

Le temps qui passe, une des choses incontrôlables. Une angoisse parfois ?

J'ai eu plus de peine à passer les 40 ans que la barre des 50. Ce que j'espère c'est de rester en bonne santé et garder en moi la passion pour ce que je fais, pour ceux qui m'entourent ainsi que pour la nature. Nous avons la chance de vivre dans un pays beau et prévenant à l'égard de ses habitants. Il faut savoir en profiter et maintenir notre qualité de vie.

Quelles sont vos loisirs quand il vous reste un peu de champ libre ?

Ecouter Johnny Hallyday. J'étais à l'un de ses concerts

Je n'oublie pas qu'avant d'être des politiciens, nous sommes des hommes et des femmes avec un parcours de vie différent.

avec mon gamin lorsqu'il avait 7 ou 8 ans. C'est un artiste qui rassemble trois générations de fans lors d'un concert. C'est fantastique. J'aime aussi la randonnée à pied et les moments d'isolement. C'est ainsi que je me ressource vraiment. Traire lorsque les bêtes sont à l'alpage me procure un bien-être énorme. Ce contact avec l'animal, la fraîcheur de l'herbe et l'air de la montagne, un réel bonheur.

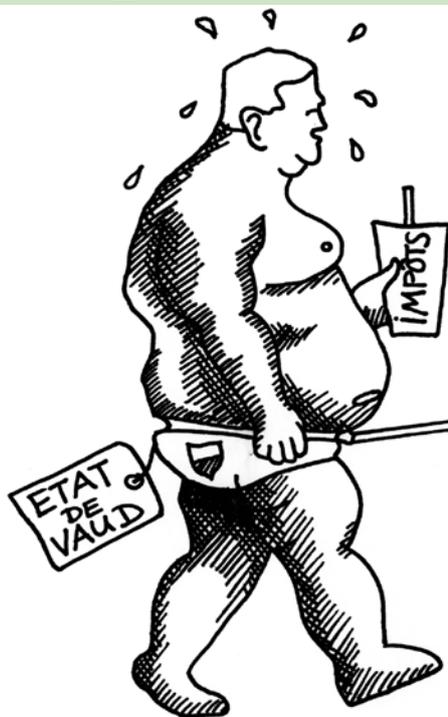
Dès la rentrée vous prendrez votre fonction de président du Grand Conseil. Cela veut dire mettre vos idées politiques dans un tiroir ?

Le président doit être le digne représentant de son

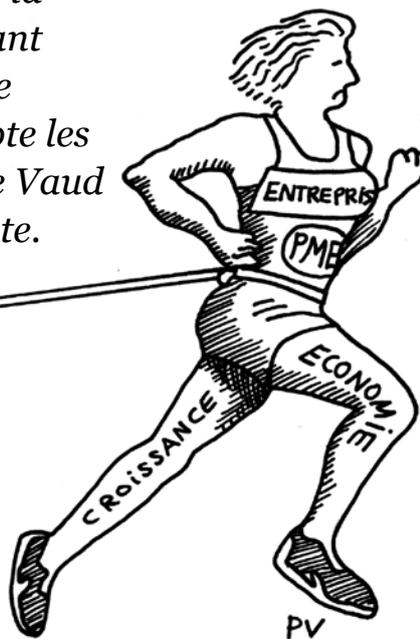
canton et de ses citoyens. Il représente une institution et a la charge de son bon fonctionnement. Je n'oublie pas qu'avant d'être des politiciens, nous sommes des hommes et des femmes avec un parcours de vie différent. C'est ce qui fait la richesse du Parlement et il est vrai que durant un an ma priorité sera de répondre aux exigences de cette fonction.

L'UDC Vaud félicite chaleureusement Jacques Nicolet pour son élection à la présidence du Grand Conseil vaudois et lui souhaite une excellente année en qualité de premier citoyen du canton.

La vitalité économique soutient les dépenses de l'Etat



De coutume, lors de la dernière séance avant les vacances d'été, le Grand Conseil adopte les comptes de l'Etat de Vaud de l'année précédente.



Cette année les comptes ont été unanimement adoptés par les parlementaires, à l'exception de l'extrême gauche qui jugeait insuffisantes les dépenses pour le social. Les communes qui voient la facture sociale augmenter régulièrement apprécieront cette nouvelle remarque de la gauche.

Pour la neuvième année consécutive, les comptes de notre canton sont bénéficiaires avec un résultat, après écritures, de 7.9 millions de francs. Hors écritures de bouclément, ce résultat augmenterait à 849 millions avec des charges en hausse de 227 millions de francs (+2,8% par rapport à 2012).

Sans trop rentrer dans les chiffres que chacun peut trouver dans les rapports sur internet, voici les points marquants de ces comptes 2013.

S'agissant tout d'abord des revenus, le canton de Vaud, pour la première fois de son



Michaël
Buffat

Député et chef du groupe
UDC au Grand Conseil

Toutefois, il reste important de maîtriser à l'avenir les charges de fonctionnement.

histoire, enregistre des recettes fiscales supérieures à 6 milliards de francs. Et c'est grâce à la vitalité de notre économie que le canton a de si bons résultats et non grâce à la politique de gauche que le gouvernement mène depuis le début de la législature.

Cette année, le Conseil d'Etat a comptabilisé cinq écritures de bouclément pour un total de 841 millions de francs. La principale écriture est, comme l'année dernière, l'amortissement comptable de la caisse de pension pour un montant de 755 millions de francs. Il faut constater que nous avons amorti la quasi-totalité du coût de la recapitalisation de la caisse de pension en seulement deux ans, ce qui aura pour effet de soulager les charges ces prochaines années.

Le Grand Conseil a accepté 28 décrets pour un montant cumulé de 618 millions de francs d'investissement en 2013. A titre de comparaison, ce montant se situait à 271 millions en 2012. Enfin, le contrôle

cantonal des finances a levé la réserve qu'il émettait depuis plusieurs exercices sur l'administration des impôts et a recommandé au Grand Conseil d'approuver les comptes sans réserve. Pour finir, la commission des finances, que j'ai l'honneur de présider, n'a émis aucune observation sur les comptes.

En conclusion, je me permettrai le commentaire suivant: avec la recapitalisation de la caisse de pension, nous avons éliminé un gros risque du passé. Toutefois, il reste important de maîtriser à l'avenir les charges de fonctionnement ainsi que les charges futures liées à nos investissements grandissants. L'UDC salue donc ces comptes mais notre parti a pleinement conscience qu'il s'agit du résultat d'une économie vaudoise performante. Ce qui nous rend attentif à ne pas rater la réforme de la fiscalité des entreprises, qui fera l'objet d'un développement dans un prochain article.

L'art de se dégrader en voulant plaire

Les discussions sur l'implantation de l'islam en Suisse ont ceci d'intéressant qu'elles font ressortir une contradiction profonde dans la vision du monde chez les gens de gauche. Deux courants de pensée fondamentaux se retrouvent ici en totale antinomie.

D'un côté, l'ouverture sur le monde au détriment des habitudes, croyances et coutumes locales. De l'autre, l'égalitarisme, et plus particulièrement celui que nous femmes avons appelé et obtenu à bien des niveaux.

L'implantation de l'islam, qu'elle se fasse de manière violente ou de manière calme et civilisée, se traduit inexorablement par une limitation des droits de la femme. Face à cela, l'on peut poser les problèmes sur la table et exiger des immigrés qu'ils adoptent notre art de vivre. On peut aussi mettre la discussion sous le tapis et c'est ce qu'a décidé de faire le parti socialiste.

Je retiens ici deux angles d'analyse : celui évidemment de la liberté de la femme et celui du respect intercommunautaire. Pour la femme en Occident, il est évident qu'islam et pression clanique se développent de manière concomitante. Celui qui entre en dialogue avec les enseignants se rend vite compte de l'augmentation des exigences de toutes sortes de la part de la



Fabienne
Despot

Députée et présidente
de l'UDC Vaud

La
communauté
musulmane de
Vevey a raté
une occasion
de prouver
sa bonne
intégration.

communauté musulmane, qu'il s'agisse de nourriture, de cours de gym ou de sortie. Quant au respect intercommunautaire, il me semble que si l'on attend des chrétiens de ne pas venir juger les choix culturels d'autres communautés, il faut alors s'attendre à ce que ces communautés rendent la pareille. Or une communauté qui estime qu'une action est trop sale pour qu'elle l'assume elle-même, soit payer des intérêts, et qu'elle transmette cette sale tâche à une autre communauté, ne fait pas preuve de respect.

Faut-il encourager l'intégration ? Oui, assurément ! Mais ce n'est pas en jouant les dhimmis des basses tâches que nous intégrerons les musulmans.

La communauté musulmane de Vevey a raté une occasion de prouver sa bonne intégration. Elle aurait dû accepter la suprématie du droit suisse à ses propres principes. Nous étions en droit d'attendre de la part de la communauté musulmane qu'elle assume elle-même les intérêts à 3% de ses investissements. Le Conseil communal a préféré considérer qu'il s'agissait là d'une simple aide à une quelconque association culturelle.

L'UDC se désolidarise totalement de cette décision irréflectée et injuste par rapport à d'autres communautés religieuses de la région.

De quoi s'agit-il ?

Le 19 juin 2014, le Conseil communal de Vevey a accepté par 43 voix contre 35 de prendre en charges les intérêts de l'emprunt qu'impliquent les travaux prévus par la Fondation islamique de la Riviera à la mosquée de Vevey au motif que le paiement d'intérêts est interdit par le droit coranique. Le coût total à la charge des contribuables veveysans est de 306'000 francs sur dix ans. L'UDC a fermement combattu cette nouvelle dérive des autorités de gauche.

RC177 : une route cantonale nécessaire !

La finalisation de la construction de la route cantonale 177 est indispensable tant pour notre canton que pour la région concernée.

Il est en effet nécessaire que le canton dispose d'un réseau de zones logistiques performantes, raccordées de manière efficace, tant au rail qu'à la route, afin d'augmenter la part du rail en matière de transport de marchandise. Ces pôles doivent pouvoir accueillir, dans de bonnes conditions, les entreprises actives dans les secteurs de la distribution et de la logistique. Ces secteurs d'activités sont essentiels à l'économie vaudoise notamment parce qu'ils offrent des emplois dans le secteur industriel.

Le site de Vufflens/Aclens a été choisi comme pôle de développement logistique d'importance cantonale (après l'étude de 16 autres sites cantonaux), parce qu'il est le seul à réunir toutes les caractéristiques indispensables : terrains disponibles, situation centrale à l'échelle du canton, proche de l'agglomération Lausanne-Morges, desserte par le réseau ferroviaire, accès au réseau autoroutier correct, voire excellent avec la route cantonale (RC) 177 pour autant que le tracé de cette dernière soit enfin finalisé.

Le tracé prévu de la RC 177 traverse le périmètre du plan d'affectation cantonal (PAC) Venoge, conformément à ce qui est autorisé par la Constitution vaudoise sans aucune atteinte au site ni à la rivière grâce aux 37 mesures environnementales dans la vallée de la Venoge, dans les domaines de



Jean-François
Thuillard

Député et vice-président
de l'UDC Vaud

*Le site de
Vufflens/Aclens
a été choisi
comme pôle de
développement
logistique
d'importance
cantonale.*



Segment de la RC 177 près de Vufflens-la-Ville.

www.vd.ch

la protection de la forêt, de la nature et du paysage. Celles-ci visent à améliorer la qualité du paysage pour contrebalancer l'impact visuel de la nouvelle route. Elles augmentent aussi la diversité biologique locale. Bénéficiaire de plusieurs de ces mesures, la Venoge sera revitalisée par la création de zones humides et la renaturation d'un ancien méandre. La plupart de ces mesures vont dans le sens de créer des espaces de transitions, favorables à la diversité.

Concernant la protection de l'air, la construction de la RC 177 permet d'éviter une concentration supplémentaire d'émissions polluantes dans le secteur Crissier-Ecublens et contribue aussi à la protection du climat, car les trajets des poids lourds seront fortement raccourcis.

Finaliser la route ne risque pas de favoriser une urbanisation non souhaitée des zones agricoles adjacentes, car les communes concernées ont déjà des zones à bâtir qu'elles ne pourront augmenter.

Pour ce qui est du raccordement par le sud avec une

éventuelle jonction à Ecublens, cette dernière s'avère utile au trafic vers Genève, mais totalement insuffisante pour tous les poids lourds en direction de Lausanne, de l'est ou du nord vaudois qui devront transiter par le nœud de Crissier, pourtant l'un des plus saturés de Suisse.

En résumé, ce projet routier revêt un quintuple intérêt public puisqu'il permet :

- au pôle Vufflens-Aclens de poursuivre son développement avec la création d'emplois qui lui est lié ;
- à la politique de complémentarité rail-route de se concrétiser ;
- de soulager les riverains de la RC 151 du flux important de poids lourds ;
- de mettre en œuvre de nombreuses mesures de renaturation de la Venoge et d'amélioration du paysage et de la biodiversité ;
- de sécuriser à long terme le PAC Venoge.

L'UDC Vaud de sortie dans le Val-de-Travers



Pour sa course annuelle, l'UDC Vaud a choisi les Mines d'asphalte à La Presta et le marché de l'absinthe à Boveresse. Une journée à laquelle participait Raymond Clottu, conseiller national neuchâtelois. Une balade dans la Vallée des Fées, à

Textes et photos de
Dany Schaer

la découverte des profondeurs de la terre, la saveur d'un jambon cuit dans l'asphalte et un dessert « interdit » au café des Mines.



Fabienne Despot trinque avec le conseiller national Raymond Clottu.

Belle sortie droit de Travers, un pont entre l'UDC Vaud et l'UDC Neuchâtel, sous le signe de la fée verte. Malgré ses pièges, nous avons su garder le bon chemin parmi les 20 kilomètres de la galerie haute de la mine d'asphalte. Merci à Raymond Clottu pour son accueil, à Yolande Burgy pour son organisation, à Dany Schaer pour ses photos, et à tous les participants pour leur joyeuse humeur.

Fabienne Despot, présidente de l'UDC Vaud

Les Mines d'asphalte. Pendant près de trois siècles, de 1712 à 1986, les hommes ont forgé une partie de l'histoire humaine et industrielle du Val-de-Travers en extrayant de ses flancs un minerai rare et précieux. Les mineurs ont créé un véritable labyrinthe de galeries sur une longueur de près de 100 kilomètres de couloirs souterrains. Aujourd'hui, les Mines et son café sont un attrait touristique pour la région.

L'absinthe est née au Val-de-Travers, au XVIII^{ème} siècle. De nombreuses distilleries de la région exportent cette célèbre fée verte sur tous les continents jusqu'en 1910. L'absinthe est prohibée le 7 octobre 1910 à minuit suite à une affaire de meurtre utilisée comme prétexte à une initiative déposée le 5 juillet 1908 contre ce breuvage. Le 1^{er} mars 2005, les alambics reviennent au grand jour en toute légalité. Désormais, les nombreuses distilleries artisanales de la vallée accueillent les amateurs d'authenticité.

BRAVO !



Le 1^{er} juillet 2014, le député et conseiller communal UDC **Bastien Schobinger** a reçu de son prédécesseur les pouvoirs de président du Conseil communal de Vevey, cinquième plus grande ville du canton.

Dans le même registre, le président de l'UDC Gland **Maurizio Di Felice** a également accédé à la présidence du Conseil communal de Gland à partir du 1^{er} juillet.

IMPRESSUM

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Le Nouveau Pays vaudois
Rue de la Louve 1
1003 Lausanne
T 021 806 32 90
F 021 806 32 91
E secretariat@udc-vaud.ch
CCP 10-4168-3

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Le Nouveau Pays vaudois
Kevin Grangier
Rue de la Louve 1
1003 Lausanne

CONCEPTION ET RÉALISATION

POINTCOM, D.KARLEN
Agence de communication
1845 Noville
www.dkahlen.com

IMPRESSION

CDS imprimerie SA
1844 Villeneuve
www.cdsimprimerie.ch

TIRAGE

2'500 exemplaires

PARTI D'EN RIRE



Début juillet, le municipal lausannois en charge des affaires sociales Oscar Tosato a présenté son projet de logement solidaire. Cette brillante idée consiste à encourager les personnes disposant d'un logement trop grand à accueillir un bénéficiaire de l'aide sociale en guise de locataire. On ne peut que saluer cette initiative de la gauche qui permettra aux Lausannois les moins avisés de vivre des expériences inoubliables, un dépaysement total et exotique sans même devoir quitter leur domicile. Et quel bonheur de revivre avec une pointe de nostalgie cette belle époque où juste après avoir quitté le nid parental, l'on pût enfin goûter au divin parfum de la liberté, malgré la compagnie de sympathiques mais néanmoins encombrants colocataires !

Ce projet fonctionne du tonnerre ; la solidarité appelle la solidarité. D'après un sondage effectué auprès de 120 personnes, il s'avère que déjà 15 volontaires seraient disposées à louer une chambre à un bénéficiaire du RI. A ce rythme

effréné, il sera aisé de reloger chez l'habitant les 115 individus qui habitent actuellement à l'hôtel à la charge des contribuables. D'une pierre deux coups, M. Tosato relance par la même occasion la promotion des «Bed and Breakfast» en milieu urbain. C'est ce qui s'appelle avoir une vision politique...

Malgré les nombreux avantages humanitaires et touristiques

développés ci-avant, ce projet met notamment en exergue la problématique inquiétante de la surpopulation, thème traité par la gauche uniquement par une fuite en avant aveugle et dogmatique. Il paraît pourtant évident que notre petit pays, notre petit canton, notre petit chef-lieu, subissent de plein fouet les conséquences d'un afflux non contrôlé de populations. Au quotidien, nous payons hélas tous les effets de ce phénomène : dumping salarial, hausse des loyers, pénurie de logements, obsolescence de nos infrastructures. Au lieu d'appliquer une politique visant à « choisir » ses habitants, la ville de Lausanne préfère subir l'accroissement démographique, maintenir les gens dans un état de dépendance à l'Etat et entasser les personnes les unes sur les autres, au mépris du respect de la sphère privée.

La question que tout le monde se pose, c'est de savoir si M. Tosato a prêté à accueillir chez lui un nouveau coloc'.

Par solidarité...

dsk

AGENDA

CONGRÈS CANTONAL DE L'UDC VAUD

Lieu : St-Légier-la Chiésaz, salle « Le Grammont »
Date : 06.08.2014
Heure : 20h00

Programme : Débat contradictoire entre Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat et Jean-Pierre Grin, conseiller national, sur la caisse maladie unique et débat contradictoire entre Gilles Meystre, directeur de GastroVaudois et Emmanuel Gétaz, président du Conseil communal de Montreux, sur l'initiative contre la TVA discriminatoire, présentation de notre nouveau secrétaire général et élection d'un vice-président.

L'entrée est ouverte à tous ! Venez nombreux !